



Procès-verbal de la séance ordinaire du **Conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **27 avril 2010, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Seize commissaires sur dix-neuf sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

Guylaine Bernatchez	Jean-Yves Dupuis
J. Antonio Blouin	Gilles Labrie
Andrée Bouchard	Suzanne Langlais
Monique Chrétien	Jean-Marc Lemieux
Alban Côté	Franckie Lévesque
Jocelyne Côté	Jean-Pierre Pigeon
Monique Coulombe	Ghislain Smith
Guy Dugal	Jean-François Tapp

La commissaire-parent, madame Sylvie Pelletier, est présente et le commissaire-parent, monsieur Joël Francoeur, est absent et a avisé de son absence.

Les commissaires, madame Claire Fortin et messieurs Gilles Chrétien et Jean-François Roy ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame France Gagnon	directrice des Services éducatifs
Monsieur Jean Letarte	directeur général
Monsieur Michel Morin	secrétaire général
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal du 23 mars 2010:
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010
 - 4.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010
5. Période de questions (5 minutes)
6. Enjeux politiques :
 - 6.1 Semaine québécoise des adultes en formation – Motion de félicitations

- 6.2 Dictée PGL à l'école Notre-Dame – Motion de félicitations
- 6.3 Club des petits déjeuners – École des Prospecteurs – Motion de félicitations
- 6.4 Politique relative à l'appréciation du rendement de la direction générale
- 7. Sujet relatif à la direction générale :
 - 7.1 Structure administrative des cadres 2010-2011
- 8. Sujet relatif au Service des ressources humaines :
 - 8.1 Adoption du plan des effectifs du personnel de soutien 2010-2011
- 9. Sujets relatifs au Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire :
 - 9.1 Actes d'établissements 2010-2011
 - 9.2 Règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2010-2011
 - 9.3 Annexes A et B des Règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2010-2011
 - 9.4 Adoption de la nouvelle Politique de divulgation d'actes répréhensibles
 - 9.5 Autorisation à Transports Québec (école aux Quatre-Vents)
- 10. Sujet relatif aux Services éducatifs :
 - 10.1 Demande d'ouverture d'un service de garde à l'école St-Paul
- 11. Sujet d'information :
 - 11.1 Direction générale :
 - 11.1.1 Calendrier administratif 2010-2011
- 12. Informations :
 - 12.1 Rapport de la présidence
 - 12.2 Rapport de la direction générale
 - 12.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
 - 12.4 Rapport des commissaires-parents
 - 12.5 Informations des établissements
 - 12.6 Reddition de comptes des administrateurs
 - 12.7 Reddition de comptes du Comité exécutif
 - 12.8 Reddition de comptes du Comité des ressources humaines
- 13. Période de questions du public (10 minutes)
- 14. Autres affaires
- 15. Correspondance et dépôt de documents
- 16. Questions et commentaires des commissaires
- 17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Tapp, et résolu,

CC-1004-127 que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 23 MARS 2010

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1004-128 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 mars 2010 soit adopté tel que rédigé.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MARS 2010

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun droit de parole n'est accordé.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION – MOTION DE FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT la Semaine québécoise des adultes en formation qui s'est tenue du 29 mars au 2 avril 2010;

CONSIDÉRANT le succès obtenu par l'événement tenu au Centre de formation C.-E.-Pouliot le mardi 23 mars 2010;

CONSIDÉRANT le témoignage du porte-parole national, monsieur Jici Lauzon, adressé à plus de 200 personnes présentes dont la majorité était des étudiants adultes.

CONSIDÉRANT l'implication du Centre de formation C.-E.-Pouliot, du Centre de l'Envol, de l'organisme «Le pouvoir des mots», et du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1004-129 qu'une motion de félicitations soit adressée aux organisateurs pour le succès obtenu et les répercussions positives sur nos étudiants adultes.

6.2 DICTÉE PGL À L'ÉCOLE NOTRE-DAME – MOTION DE FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT la tenue de la Dictée P.G.L. à l'école Notre-Dame de Cloridorme le 20 mars 2010;

CONSIDÉRANT le succès de cet événement qui contribue à l'amélioration de la qualité du français chez nos élèves;

CONSIDÉRANT la participation de 7 élèves à cette activité;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Andrée Bouchard, et résolu,

CC-1004-130 qu'une motion de félicitations soit adressée aux élèves qui ont participé à la Dictée P.G.L. qui s'est tenue à l'école Notre-Dame de Cloridorme, soit :

- Camille Keeney, école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts et gagnante de la finale régionale de la Dictée P.G.L.;
- Mary-Lou Dufresne, école Notre-Dame de Cloridorme;
- Pierre-Alexis Fournier, école du P'tit-Bonheur de Grande-Vallée;
- Cyndelle Gagnon, école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de St-Majorique;
- Roxanne Lambert, école St-Norbert de Cap-Chat
- Raphaëlle Manseau, école Notre-Dame-de-Liesse de St-Georges de la Malbaie;
- Alex Sweeney, école Sacré-Cœur de Newport;

Il est également important de souligner la contribution des organisatrices : madame Diane Allain, directrice de l'école Notre-Dame de Cloridorme, madame Aline Côté, enseignante, et des bénévoles.

6.3 CLUB DES PETITS DÉJEUNERS – ÉCOLE DES PROSPECTEURS – MOTION DE FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT la mise en marche d'un nouveau Club des petits déjeuners à l'école des Prospecteurs;

CONSIDÉRANT l'implication de la bénévole, madame Nancy Leblanc, des élèves, des parents-bénévoles et de toute l'équipe-école;

CONSIDÉRANT que cette activité permet aux 58 élèves de l'école des Prospecteurs d'avoir accès à un déjeuner nutritif et gratuit;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Suzanne Langlais, et résolu,

CC-1004-131 d'adresser une motion de félicitations à la bénévole, madame Nancy Leblanc, aux élèves-bénévoles, aux parents-bénévoles et à toute l'équipe-école de l'école des Prospecteurs de Murdochville pour la mise en place du nouveau Club des petits déjeuners qui encourage par cette activité la réussite de nos élèves.

6.4 POLITIQUE RELATIVE À L'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

VU le règlement pour les hors cadres adopté le 15 décembre 2004;

CONSIDÉRANT la Politique relative à l'appréciation du rendement de la direction générale adoptée le 27 octobre 1998 par la résolution CC-9810-069, amendée le 26 novembre 2001 par la résolution CC-0111-056 et amendée à nouveau le 24 janvier 2006 par la résolution CC-0601-051;

CONSIDÉRANT que la Politique relative à l'appréciation du rendement de la direction générale se devait d'être mise à jour;

CONSIDÉRANT le projet de nouvelle politique proposée par le Comité d'appréciation du rendement de la direction générale;

Il est proposé par la commissaire, madame Monique Coulombe, et résolu,

CC-1004-132 que soit adoptée la Politique relative à l'appréciation du rendement de la direction générale, portant le numéro DG-0405-009, datée du 12 avril 2010, version 7.

7. SUJET RELATIF À LA DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES 2010-2011

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

CONSIDÉRANT l'accueil favorable au projet de structure administrative des cadres et au plan des effectifs du personnel d'encadrement 2010-2011 par le Conseil des commissaires en session de travail;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1004-133 que soient adoptés la structure administrative et le plan des effectifs du personnel d'encadrement 2010-2011, soient les documents suivants :

DG-0910-009, version 1, daté du 20 avril 2010

DG-0910-010, version 1, daté du 20 avril 2010

DG-0910-011, version 2, daté du 26 avril 2010

DG-0910-012, version 2, daté du 26 avril 2010

8. SUJET RELATIF AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 ADOPTION DU PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN 2010-2011

CONSIDÉRANT la consultation menée par le Service des ressources humaines selon les dispositions de la Loi sur l'instruction publique (articles 96,20 et 110,13);

CONSIDÉRANT la consultation menée dans le cadre prévu par la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'analyse des effectifs du personnel de soutien réalisée par le Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1004-134 que le plan des effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2010-2011 (Doc. : SRH-0910-027, daté du 27 avril 2010, version 2) soit adopté.

9. SUJETS RELATIFS AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1 ACTES D'ÉTABLISSEMENTS 2010-2011

VU les articles 39, 40, 100, 101 et 211 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que les consultations ont été faites conformément aux articles 79, 110.1 et 193 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2010-2013 (CC-1003-125);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Franckie Lévesque, et résolu,

CC-1004-135 que soient délivrés les actes d'établissement pour l'année 2010-2011, conformément au projet déposé, soit le document SRMF0910-020, daté du 27 janvier 2010, version 1.

9.2 RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉCOLES, LES CENTRES ET LES SERVICES 2010-2011

VU l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit répartir équitablement, entre ses écoles, ses centres et ses services, les ressources dont elle dispose;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents en vertu des articles 193 9^e et 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des conseils d'établissement en vertu de l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion en date du 7 avril 2010;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Guy Dugal, et résolu,

CC-1004-136 que soient adoptées les Règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services pour l'année 2010-2011, tel qu'énoncé dans le document SRMF0910-006, daté du 19 février 2010, version 1.

9.3 ANNEXES A ET B DES RÈGLES DE RÉPARTITION ENTRE LES ÉCOLES, LES CENTRES ET LES SERVICES 2010-2011

VU l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit répartir équitablement, entre ses écoles, ses centres et ses services, les ressources dont elle dispose;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion en date du 7 avril 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Guylaine Bernatchez, et résolu,

CC-1004-137 d'adopter les annexes A et B des *Règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services* pour l'année 2010-2011, portant respectivement les numéros SRMF0910-006-A, daté du 8 avril 2010, version 2, et SRMF0910-006-B, daté du 19 mars 2010, version 1.

9.4 ADOPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

VU la demande de notre vérificateur externe à l'effet que la Commission scolaire se dote d'une «Politique de divulgation d'actes répréhensibles»;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du CCG à sa séance régulière du 2 février 2010 en vertu de l'article 183 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT l'analyse de la politique faite à la session de travail du conseil des commissaires en date du 16 mars 2010;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1004-138 d'adopter la «Politique de divulgation d'actes répréhensibles» de la Commission scolaire des Chic-Chocs portant le numéro SRMF0910-015, daté du 14 avril 2010, version 4.

9.5 AUTORISATION À TRANSPORT QUÉBEC (ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS)

VU la demande du ministère des Transports concernant trois parcelles du lot 2734131 (école aux Quatre-Vents) aux fins d'y établir une servitude de drainage et deux servitudes de travail pour la route «Renard Est»;

CONSIDÉRANT que le Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire ne s'applique pas à une servitude consentie lorsque la contrepartie n'excède pas 20 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Jocelyne Côté, et résolu,

CC-1004-139 de consentir à Transports Québec une servitude de drainage et deux servitudes de travail à même le terrain de l'école aux Quatre-Vents conformément au document portant le numéro de projet 154-79-0012, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer tous les documents requis pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

10. SUJET RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS

10.1 DEMANDE D'OUVERTURE D'UN SERVICE DE GARDE À L'ÉCOLE ST-PAUL

VU la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Paul faite au conseil des commissaires;

VU que le projet déposé répond aux modalités d'organisation de la Commission scolaire, incluant le critère d'autofinancement absolu sans lequel la demande se verrait rejetée;

VU l'article 26 de la Loi sur l'instruction publique obligeant la Commission scolaire à mettre en place un service de garde lorsque le conseil d'établissement en fait la demande et qu'il répond aux modalités d'organisation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Sylvie Pelletier, et résolu,

CC-1004-140 que la Commission scolaire des Chic-Chocs voie à la mise en place d'un service de garde à l'école Saint-Paul.

11. SUJETS D'INFORMATIONS

11.1 SUJET RELATIF À LA DIRECTION GÉNÉRALE

11.1.1 CALENDRIER ADMINISTRATIF 2010-2011

Un projet de calendrier administratif pour l'année 2010-2011 est déposé à titre d'information.

12. INFORMATIONS

12.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 24 mars 2010 au 27 avril 2010.

12.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 24 mars 2010 au 27 avril 2010.

12.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION

- ◆ Rencontre du conseil d'établissement de l'école Esdras-Minville:
 - Madame Guylaine Bernatchez
- ◆ Finale régionale de Secondaire en spectacles:
 - Madame Guylaine Bernatchez
 - Madame Suzanne Langlais
- ◆ Inauguration du Club des petits déjeuners de l'école des Prospecteurs de Murdochville :
 - Madame Suzanne Langlais
- ◆ Rencontre avec le maire et la conseillère municipale de la municipalité de Cloridorme:
 - Monsieur Alban Côté
- ◆ Cérémonie *Chapeau, les filles !* à Carleton:
 - Madame Monique Chrétien
- ◆ Rencontre du Comité des ressources humaines:
 - Madame Monique Chrétien
 - Monsieur Jean-Pierre Pigeon
 - Madame Monique Coulombe
- ◆ Rencontre du Comité de gouvernance et d'éthique:
 - Madame Monique Chrétien
 - Madame Monique Coulombe
 - Monsieur Jean-Pierre Pigeon
- ◆ Rencontre du Comité de vérification:
 - Madame Monique Chrétien
 - Madame Andrée Bouchard

- ◆ Entrevues de sélection du protecteur de l'élève:
 - Madame Monique Coulombe
 - Madame Monique Chrétien
 - Monsieur Jean-Pierre Pigeon

12.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Le Comité de parents a rencontré la directrice du Service des ressources humaines en ce qui concerne les règles d'embauche des employés et a également reçu de la directrice des Services éducatifs des informations sur l'organisation scolaire 2010-2011 et les règles de répartitions.

Le Comité de parents a recommandé l'adoption du document portant sur les actes d'établissement 2010-2011. Les règles de répartition des ressources n'ont pas fait l'objet de recommandation, car il manquait des informations au Comité de parents.

Le Comité de parents collaborera au financement du Congrès de la F.C.P.Q. pour ainsi favoriser la participation de parents des conseils d'établissements et du Comité EHDA.

12.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, présente aux commissaires le 8^e rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 25 mai 2010.

12.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du « Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs », le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés, témoignent des décisions prises au cours du mois de mars 2010. Les personnes concernées répondent aux interrogations des commissaires.

12.7 REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'article 9 du règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs de notre commission scolaire stipule que le procès-verbal du Comité exécutif répond de la reddition de comptes du dit Comité. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du Comité exécutif du 16 mars 2010 et l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Comité exécutif du 20 avril 2010 sont déposés à titre d'information.

12.8 REDDITION DE COMPTES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines s'est penché sur les critères d'embauche d'une direction générale, des directions d'école et des directions de centre. Ces documents seront déposés à la session de travail du Conseil des commissaires du 15 juin 2010.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Aucun droit de parole n'est accordé.

14. AUTRES AFFAIRES

14.1 RAPPORT ANNUEL 2008-2009 :

Le rapport annuel 2008-2009 est déposé au Conseil des commissaires et vous pouvez le consulter sur le site Internet de la commission scolaire au www.cschic-chocs.net.

Des copies papier sont disponibles auprès du secrétariat général.

14.2 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, suggère que le Conseil des commissaires puisse réfléchir sur une utilisation plus rationnelle du papier dans ses séances. Le Conseil en profite pour tenir une discussion sur l'informatisation des documents pour ses séances. La direction générale et le secrétariat général débiteront une recherche en vue de proposer des solutions adaptées au fonctionnement des séances et de la consommation de papier.

15. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ◆ Lettre reçue de madame Micheline Pelletier, maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts en lien avec l'achat d'une chaise adaptée pour la piscine municipale.
- ◆ Réponse de monsieur Jean-Pierre Pigeon à madame Micheline Pelletier en lien avec l'achat d'une chaise adaptée pour la piscine municipale de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.
- ◆ Lettre reçue de madame Délisca Ritchie-Roussy, maire de la Ville de Murdochville en lien avec la bibliothèque scolaire-municipale.
- ◆ Réponse de monsieur Jean-Pierre Pigeon à madame Délisca Ritchie-Roussy en lien avec la bibliothèque scolaire-municipale de Murdochville.
- ◆ Lettre adressée à monsieur Jean-Pierre Pigeon provenant de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, en lien avec le respect des dispositions de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma.
- ◆ Lettre adressée à monsieur Jean Letarte provenant de madame Christiane Barbe, sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui rappelle que l'engagement dans le réseau scolaire de tout artiste doit respecter les dispositions de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma qui régit entre autres, les relations professionnelles entre l'artiste et les producteurs, notamment eu regard de la rémunération.
- ◆ Copie conforme d'une lettre adressée à monsieur Smaïl Bouikni, directeur de la formation professionnelle et technique du MELS, signée conjointement de monsieur Pierre Berthelet (C.S. des Monts-et-Marées), monsieur Serge Pelletier (C.S. du Fleuve-et-des-Lacs), madame Diane Arsenault (C.S. des Îles), monsieur Jacques Poirier (C.S. des Phares), monsieur Yvan Tardif (C.S. Kamouraska-Rivière-du-Loup) et madame Chantal Bourdages (C.S. René-Lévesque) en lien avec une réaffirmation de l'appui pour le développement de la carte de la formation professionnelle en Haute-Gaspésie.

- ◆ Lettre adressée à monsieur René Lepage, directeur du financement et de l'équipement du MELS, par monsieur Jean Letarte en lien avec la réaction de la Commission scolaire des Chic-Chocs au projet des règles budgétaires 2010-2011.
- ◆ Accusé réception provenant du directeur du cabinet de la vice-première ministre, ministre des Ressources naturelles et de la faune, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, madame Nathalie Normandeau, en lien avec la lettre d'appui à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de reporter les élections scolaires prévues en 2011 pour organiser des élections scolaires et municipales simultanées en 2013.
- ◆ Accusé réception provenant du cabinet du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec en lien avec l'appui de la commission scolaire à la simultanéité des élections scolaires et municipales.
- ◆ Accusé réception provenant du cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, en lien avec l'appui de la commission scolaire à la simultanéité des élections scolaires et municipales.

16. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- ◆ Le commissaire, monsieur Jean-François Tapp, espère que les commissaires auront la possibilité de tenir une discussion partagée lors de la rencontre de la présidente et de la directrice générale de la F.C.S.Q. le 15 mai prochain. De plus, afin de faciliter le processus des diverses consultations, il souhaite que les directions de services puissent avoir une préoccupation de vulgarisation des documents proposés.
- ◆ Le commissaire, monsieur Guy Dugal, demande qu'un rapport des activités de l'inspecteur du tabac soit déposé au Conseil des commissaires.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux,

CC-1004-141 que la séance soit levée à 21 h 24.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL